

INTERVENTION PLANIFIEE 299
N/REF : 1/06/2026 50H36 C:000018 I:80341
V/REF : CT0149179

**Syndicat de Copropriété
'25/27 Gaston Berger'
C/O NEXITY RENNES Syndic
2 RUE FERDINAND - CS 64409
35044 RENNES CEDEX**

IMMEUBLE : 25/27 GASTON BERGER
25/27, AVENUE GASTON BERGER
.
35000 RENNES

Rennes, le 09 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEES N°25/27 RESEAU EU
MOTIF : Intervention annuelle
Donneur d'ordre : Mme F. GUILLEUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 05/06
ENTRETIEN :
- 2 RESEAUX EAUX USEES
- 2 SIPHONS EAUX USEES EXTERIEUR

1 FOIS/AN

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 08/06/26 a 11H35 Mme F. GUILLEUX

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien Réseau/Siphon Eu	1	228,85	228,85

TOTAL H.T.	228,85
T.V.A. a 10,00%	22,88
TOTAL T.T.C.En EURO	251,73

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.